



HAL
open science

Cartographie de l'offre de soins en allergologie en France en 2020

S. Lefevre, I. Bossé, J.F. Fontaine, C. Rolland, J. Just, F. Berard, P.
Bonniaud, P. Demoly, F. de Blay

► To cite this version:

S. Lefevre, I. Bossé, J.F. Fontaine, C. Rolland, J. Just, et al.. Cartographie de l'offre de soins en allergologie en France en 2020. *Revue française d'allergologie*, 2020, 60, pp.119 - 123. 10.1016/j.reval.2020.02.041 . hal-03490976

HAL Id: hal-03490976

<https://hal.science/hal-03490976>

Submitted on 22 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Cartographie de l'offre de soins en allergologie en France en 2020

S.Lefevre¹, I.Bossé², JF.Fontaine³, C.Rolland⁴, J.Just⁵, F. Berard⁶, P.Bonnaud⁷, P.Demoly⁸, F. de Blay⁹

1 - Institut Régional des pathologies Allergologiques, Environnementales et Immunologie Clinique, CHR Metz Thionville, 1 allée du château, 57085 Metz, France

2- 385, avenue Raymond-Poincaré, 17000 La Rochelle, France

3- 113 Rue de Vesle, 51100 Reims, France – CHU de Reims, 45 rue Cognacq Jay, 51100 Reims, France

4- Association asthme & allergies, 66, rue des Tilleuls, 92100 Boulogne-Billancourt, France

5- Service d'allergologie, APHP, Hôpital D'enfants Armand Trousseau, 26 Avenue du Dr Arnold Netter, 75012 Paris, France

6- Immunologie Clinique-Allergologie, CHU Lyon-Sud, 165 Chemin du Grand Revoyet, 69310 Pierre-Bénite, France

7- Service de Pneumologie, CHU de Dijon, 14 rue Paul Gaffarel, 21079 Dijon, France

8- Service de Pneumologie, Hôpital Arnaud-de-Villeneuve, CHU de Montpellier, 34000 Montpellier, France

9- Unité de Pneumologie et d'Allergologie, pôle de pathologie thoracique, hôpitaux universitaires de Strasbourg, 67091 Strasbourg, France

Résumé :

A la suite de la reconnaissance de l'allergologie comme spécialité, la FFAL a travaillé avec le ministère des solidarités et de la santé dans le but d'élaborer une cartographie de l'offre de soins en allergologie en France.

Un questionnaire électronique a été diffusé par le biais des newsletters des différentes instances de l'allergologie française

Les résultats de ce questionnaire sont présentés et analysés dans cet article.

Summary:

Following the recognition of allergy as a full specialty, the FFAL worked with the Ministry of Solidarity and Health in order to draw up a map of the supply of allergy care in France.

An electronic questionnaire was disseminated through newsletters from the various authority of French allergology

The results of this questionnaire are presented and analyzed in this article.

Introduction

Avec la reconnaissance de l'allergologie comme spécialité à part entière en 2016 (1), des travaux de structuration ont lieu, en collaboration avec le ministère des solidarités et de la santé (MSS), sous l'égide de la Fédération Française d'Allergologie (FFAL).

Un de ces travaux est la réalisation d'une cartographie de l'offre de soins en allergologie, qui a pour but de recenser les activités d'allergologie sur le territoire national.

Cette cartographie permet d'obtenir une photographie de l'offre de soins, tant sur le plan démographique, qu'en terme d'activité clinique et de recherche, mais également de mettre en évidence des zones pauvres en matière d'allergologie. Cette cartographie sera la base de discussions avec les deux directions du Ministère de la santé, la DGS/DGOS, afin de favoriser la création et l'évaluation des futures Unités Transversale d'Allergologie (UTA).

Méthode

L'enquête s'est déroulée de juin 2019 à décembre 2019. Un questionnaire a été adressé par le biais d'un Google Form aux médecins inscrits aux newsletters des différentes instances de l'allergologie française (SYFAL, SFA et ANAFORCAL).

Ce questionnaire était composé de 31 questions des données démographiques comme l'âge, sexe et des données en lien avec le soin et la recherche en allergologie. Les données ont été analysées par le logiciel Excel.

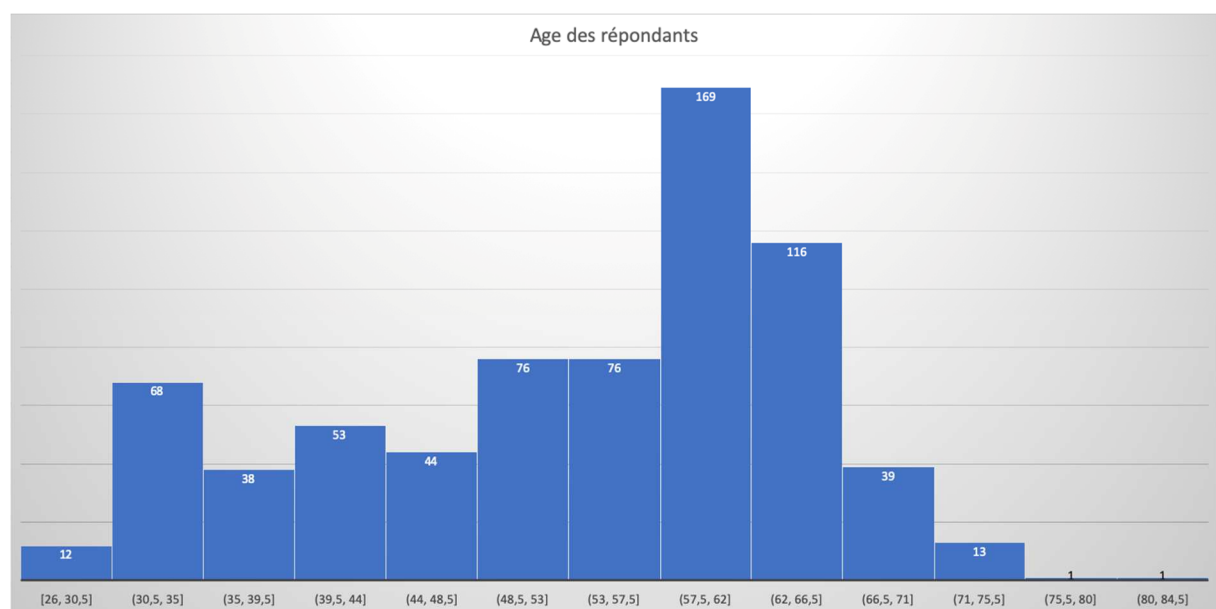
Résultats

Age, sexe

726 réponses ont été reçues après un premier email et 3 rappels.

L'âge moyen des participants est de 53 ans.

La figure 1 montre la répartition des participants en fonction des tranches d'âge. 23% (171) des médecins ayant répondu au questionnaire ont en majorité plus de 44 ans.



Les femmes représentent 61% (n=447) des participants.

Spécialités

Les allergologues exclusifs représentent la majorité des réponses (50%), suivi par les allergologues-pneumologues (19%) et les allergologues-pédiatres (10%).

La figure 2 résume la répartition par spécialités des participants.

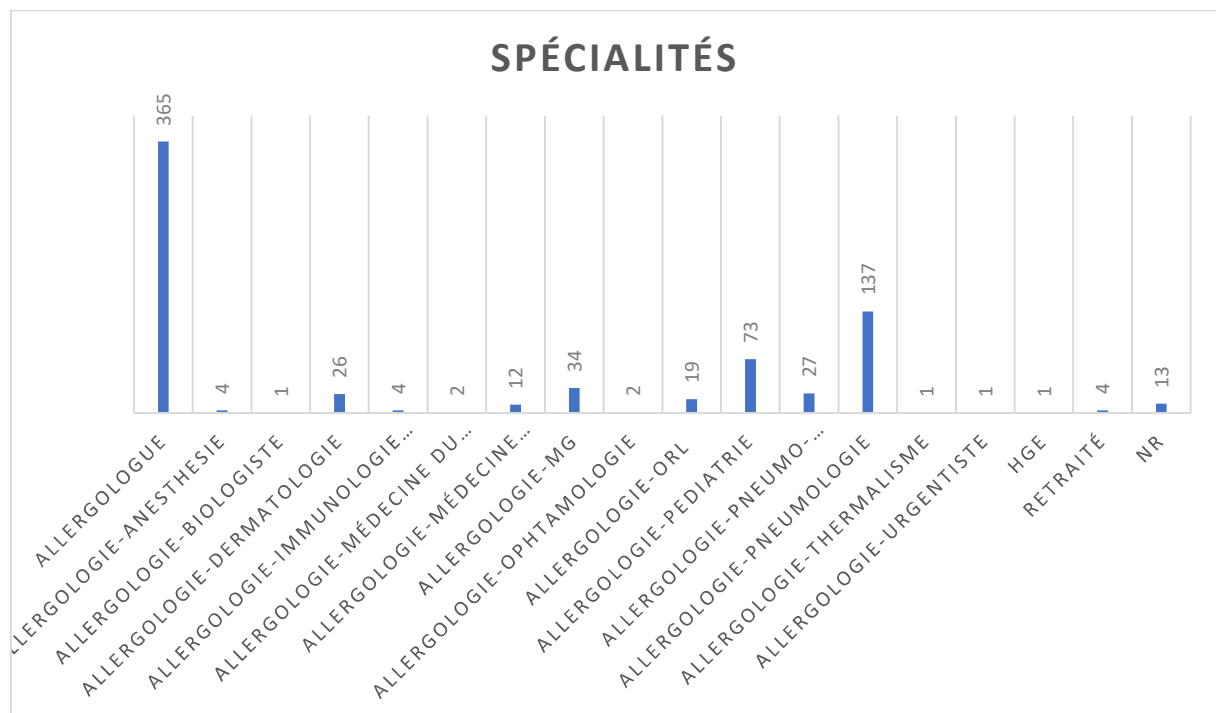


Figure 2 : répartition par spécialités des participants.

Départ en retraite et mode d'exercice

1/3 des participants ont prévu un départ en retraite dans les 5 ans.

L'activité libérale est majoritaire parmi les participants, à 53% (377). Une activité mixte est notée dans 27% (189) des cas. Enfin, l'activité hospitalière stricte ne représente que 20% (146) des activités déclarées.

Nombre de consultations annuelles et plateau technique

Le nombre moyen de consultation est de 2334 par an, avec des extrêmes variant de 10 à 7000 consultations annuelles.

84% (612) des médecins ont répondu avoir des EFR à leur disposition.

Seulement 283 (39%) des participants ont accès à un hôpital de jour (HDJ).

Le nombre moyen d'HDJ annuel est de 214, avec des extrêmes allant de 20 à 2200.

Seul 26 centres hospitaliers, principalement des CHU ou des CHR, réalisent plus de 1000 HDJ annuelles.

199 (27%) médecins ont répondu avoir accès à une consultation de diététicienne, 173 (24%) à une consultation de psychologue, 185 (25%) à une consultation de conseillère médicale en environnement intérieur (CMEI).

Concernant la présence d'infirmiers, une absence de réponse a été notée dans 302 (41%) des cas. Le nombre moyen d'infirmier par centre parmi les réponses est de 2,2 équivalents temps plein.

Répartition sur le territoire national

En ce qui concerne la répartition des praticiens sur le territoire, la Figure 3 propose un résumé visuel des allergologues libéraux, de ceux ayant une activité hospitalière ou mixte.

En ce qui concerne les DOM-TOM, peu de réponses ont été obtenues, avec 2 déclarations d'activité libérale à la Réunion et une en Nouvelle-Calédonie.

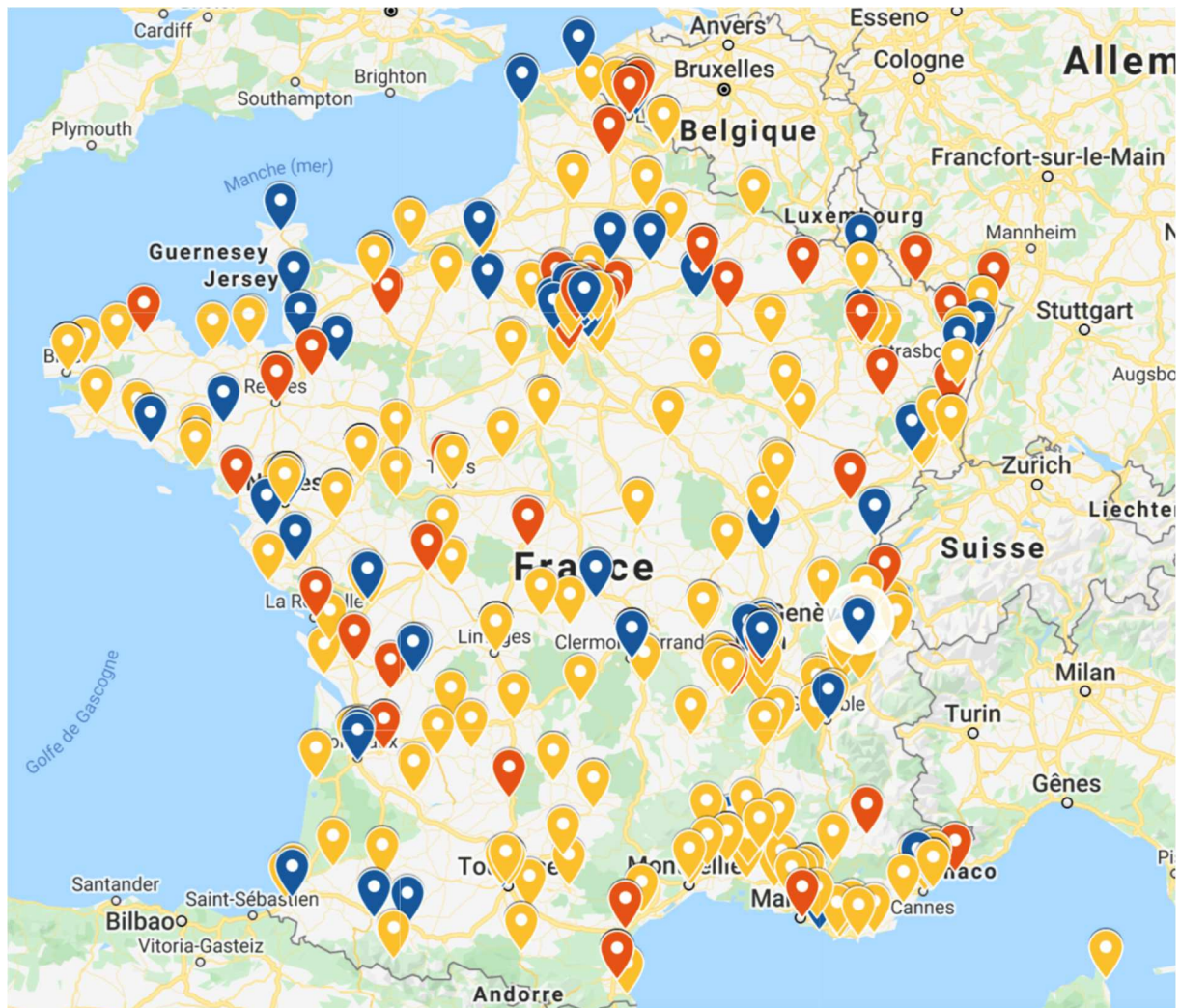


Figure 3 : Répartition des praticiens déclarant effectuer une activité d'allergologie exclusive, ou en sus de leur spécialité d'organe (jaune : libéraux, bleu : mixte, rouge : hospitaliers).

Pathologies prises en charge

77% (563) des participants ont confirmé réaliser des tests cutanés allergologique aux trophallergènes chez les adultes et 82% (596) chez les enfants consultant pour allergie alimentaire. 46% (333) ont déclaré réaliser des tests de provocation aux aliments chez les adultes et 48% (349) chez les enfants. L'induction de tolérance alimentaire est pratiquée par 44% (323) des praticiens chez les adultes et 51% (368) en pédiatrie.

En ce qui concerne les tests cutanés aux pneumallergènes, ils sont effectués chez 81% (589) des adultes et 88% (643) des enfants pour une rhinite allergique et dans 78% (571) des adultes et 86% (627) des enfants pour l'exploration d'un asthme.

47% (343) des participants ont confirmé réaliser des tests cutanés aux médicaments chez les adultes et 45% (329) chez les enfants. 27% (197) ont déclaré réaliser des tests de provocation chez les adultes et 24% (175) chez les enfants. L'induction de tolérance médicamenteuse est pratiquée par 21% (151) des praticiens chez les adultes et 16% (119) en

pédiatrie. En ce qui concerne les bilans des réactions peropératoires, 31% (223) des praticiens ont déclaré en réaliser.

37% (271) des participants ont confirmé réaliser des tests cutanés aux venins chez les adultes et 32% (234) chez les enfants suspects d'allergie aux venins d'hyménoptères. L'immunothérapie allergénique est pratiquée par 44% (319) des praticiens chez les adultes et 32% (234) en pédiatrie. 12% (91) ont déclaré réaliser ces immunothérapies en rush chez les adultes et 10% (71) chez les enfants.

62% (454) des participants ont confirmé réaliser des patch-tests chez les adultes et 60% (439) chez les enfants suspects d'allergie de contact. Concernant les photo-patch-tests, ils sont pratiqués chez respectivement 6% (44) et 5% (39) des adultes et en pédiatrie.

5% (37) des centres ont déclaré être organisateurs de réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) et 26% (193) ont mis en avant une participation à ces RCP. 10% (75) sont à la fois organisateurs et participants à des RCP.

Enseignement et recherche clinique

13% (97) des participants ont déclaré faire des enseignements postuniversitaires, 9% (65) de l'enseignement aux étudiants en allergologie (DES, DESC, DIU, Capacité, FST), et 15% (108) les 2.

En ce qui concerne la recherche clinique, 8% (61) des centres ont déclaré être à la fois initiateurs de recherche clinique et participants aux recherches cliniques académiques ou industrielles. 30% (211) participaient aux recherches cliniques académiques ou industrielles et 1% (13) étaient uniquement initiateurs de protocoles de recherche.

Discussion

Cette enquête permet d'obtenir un instantané de l'offre de soins en allergologie en 2020.

Elle confirme que la population des allergologues est vieillissante avec un âge moyen des praticiens de 53 ans et un départ à la retraite prévu dans les 5 ans chez 33% des participants. Elle permet également de mettre en évidence que seulement 23% des allergologues ont moins de 44 ans. Ces chiffres sont plus optimistes que les projections faites par Demoly et al. en 2011 (2). En effet, dans cette étude, il était prévu que 94% des allergologues aient plus de 45 ans en 2020, et donc que seulement 6% soient âgés de moins de 44 ans. La création de la spécialité a clairement changé la donne, avec un nouvel enthousiasme pour la jeune génération. L'allergologie est donc une spécialité dynamique avec une pyramide des âges qui tend à un rajeunissement des praticiens. Ce rajeunissement n'est tout de fois pas suffisant pour assurer un renouvellement, et il est donc nécessaire d'accroître la formation des internes et des futurs étudiants en FST.

En ce qui concerne les spécialités représentées, 3 d'entre elles sont les plus présentes : l'allergologie exclusive, la pneumologie et la pédiatrie. Il en était de même en 2008, à la différence du chiffre de pneumologues ayant répondu à l'enquête (1024 en 2008, 137 en 2020). Cette différence peut être bien sûr expliquée par le mode de recueil (estimation en 2008 et enquête déclarative en 2020) qui est un biais dans notre étude. Nous pouvons aussi émettre l'hypothèse que tous les pneumologues ne pratiquent pas l'allergologie et que seuls ceux inscrits aux newsletters traitant de l'allergologie aient répondu à l'enquête. Ceci doit

nous amener à réfléchir sur le ratio des postes proposés aux internes en termes de DES et de FST (en 2020 : 28 postes de DES et 50 postes de FST).

En ce qui concerne le plateau technique, 84% des participants ont accès à des EFR. Par contre il existe des difficultés d'accès au plateau technique hospitalier et notamment pour les hôpitaux de jour, puisque seulement 39% des praticiens ont déclaré avoir accès à ce plateau et que seulement 26 centres sont capables de proposer plus de 1000 HDJ annuelles. Les recommandations préconisent pourtant que les tests de provocation alimentaires ou médicamenteux soient réalisés en HDJ (3).

Ces difficultés d'accès soulignent l'importance de l'organisation de filières de soins, fruit de collaboration entre la ville et l'hôpital pour favoriser les parcours de soins des patients, mais également la nécessité de création d'UTA. Certains services sont déjà organisés, mais il existe des zones blanches où la création d'UTA semble nécessaire, en collaboration avec le ministère. Nous reviendrons sur ces zones ci-après.

Pour ce qui est des pathologies prises en charge, il s'agit majoritairement des pathologies respiratoires et alimentaires, avec en moyenne, 80% des participants qui déclarent réaliser des tests cutanés aux aéroallergènes et/ou aux trophallergènes. On note cependant que les tests de provocation alimentaire ne sont proposés que dans 50% des cas, traduisant les difficultés d'accès au plateau technique hospitalier.

Il en est de même pour les bilans d'allergies médicamenteuses, pour lesquelles moins de 50% des praticiens interrogés proposent des tests cutanés et environ ¼ des tests de provocation.

Pour les réactions anaphylactiques peropératoires, dans lesquelles la recherche de molécules alternatives est primordial, seulement 31% des déclarants ont confirmé réaliser des tests. Ces difficultés illustrent encore une fois les difficultés d'accès aux plateaux techniques hospitaliers pour la réalisation des tests (molécules à dispensation hospitalière, comme les curares ou les chimiothérapies par exemple).

Il en est de même pour les allergies aux venins d'hyménoptères, puisque seulement un peu plus de 30% des praticiens ont répondu pratiquer ces tests, et les chiffres chutent aux alentours de 10% lorsqu'il s'agit de pratique des immunothérapies allergéniques par rush. Rappelons que ces rushs sont réalisés en HDJ, avec encore une fois des difficultés d'accès.

Enfin les bilans d'allergies de contact sont réalisés par environ 60% des praticiens. Ces chiffres peuvent s'expliquer, d'une part, par le coût non négligeable de l'achat des batteries de tests et d'autre part, par la faible valorisation financière de l'acte CCAM. La pose de patch-tests est pourtant chronophage avec un temps de préparation, de pose, suivi de 2 lectures à 48 et 72h, puis d'une consultation de synthèse. Les photo-patch-tests ne sont que très peu réalisés, probablement à cause de la nécessité d'achat d'une lampe à UV pour leur réalisation.

En ce qui concerne la répartition des praticiens sur le territoire, plusieurs zones blanches apparaissent, notamment au niveau hospitalier, et des propositions seront effectuées, en lien avec le ministère, pour favoriser la création d'UTA dans ces territoires, en s'appuyant si possible sur le maillage libéral pour favoriser leurs émergences (Troyes, Sud-Ouest, Amiens,

Bourges, Le Mans, la Rochelle, ...). Des solutions innovantes seront proposées, notamment dans le cadre d'expérimentations de type article 51 de la loi de finance de la sécurité sociale.

Enfin notre étude présente un biais de recrutement : le mode de questionnement ne permet sans doute pas d'avoir une vision exhaustive de l'activité, notamment en ce qui concerne les spécialistes d'organe comme les pneumologues ou les dermatologues s'ils ne sont pas inscrits à l'une des newsletters des instances de l'allergologie. Il paraît important, non seulement de réitérer cette enquête de manière régulière, mais également, afin d'être le plus exhaustif possible, de la mener en collaboration avec les sociétés savantes et les syndicats des autres spécialités pouvant pratiquer l'allergologie dans le cadre de leur spécialité première.

Conclusion

Notre jeune spécialité continue sa structuration, avec des travaux menés par la FFAL en collaboration avec le ministère des solidarités et de la santé. Cette cartographie permet de connaître l'offre de soins en 2020, dans ses faiblesses et dans ses forces.

Remerciements :

Les auteurs remercient Mme Anne Thillay et Mme Marie Bastian pour leur aide.

Nous remercions également tous les praticiens qui ont pris le temps de répondre au questionnaire.

Bibliographie

1. Décret n° 2016-1597 du 25 novembre 2016 relatif à l'organisation du troisième cycle des études de médecine et modifiant le code de l'éducation.
2. Demoly P, Bosse I, Bouteloup F, De Blay F, Didier A, Dumur J-P, et al. L'offre de soins en allergologie en 2011. *Revue Française d'Allergologie*. mars 2011;51(2):64-72.
3. Masson E. Recommandations de la Société Française d'Allergologie. Indications des actes allergologiques en Hôpital de Jour [Internet]. EM-Consulte. [cité 2 févr 2020]. Disponible sur: <https://www.em-consulte.com/article/1178410/recommandations-de-la-societe-francaise-d-allergol>